



OFFICE AUXERROIS DE L'HABITAT

Mandat de Prélèvement SEPA

Référence Unique de Mandat (RUM)

En signant ce formulaire, vous autorisez l'Office Auxerrois de l'Habitat à envoyer des instructions à votre Banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de l'Office Auxerrois de l'Habitat.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée selon les délais en vigueur.

Les informations obligatoires, devant vous être communiquées au titre de la pré-notification, seront portées sur l'Avis d'Échéance. Ce dernier vous sera remis, au moins six (6) jours avant la date de prélèvement. **Votre Référence Unique de Mandat vous sera communiquée par courrier au plus tard six (6) jours avant la date de prélèvement.**

CRÉANCIER

ICS :

Identifiant Créancier SEPA

Office Auxerrois de l'Habitat – OPH de la ville d'Auxerre

Nom du créancier

12, avenue des Brichères

Adresse (numéro et nom de rue)

89000 AUXERRE

Code Postal, Ville

FRANCE

Pays

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel / unique

DÉBITEUR

Veuillez compléter les champs marqués *

(*) Nom / Prénom du débiteur

Longueur maximale 70 caractères

(*) Votre adresse (numéro et nom de rue)

(*) Code Postal, Ville

(*) Pays

(*) Les coordonnées de votre compte (IBAN)

(*) Coordonnées BIC

Mise en Place : Immédiate Au 1^{er} versement APL (le cas échéant)

Choix de la date de prélèvement : Le 1^{er} du mois Le 5 du mois Le 10 du mois Le 15 du mois

A défaut d'un choix de votre part, le prélèvement de vos loyers s'effectuera automatiquement le 10 de chaque mois.

Fait à **Auxerre**

(**) Signature titulaire
du contrat de location

(**) Signature titulaire
du compte bancaire

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(**) Les deux signatures sont obligatoires si le titulaire du contrat de location est différent du titulaire du compte.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - (fournies seulement à titre indicatif)

Loyers et charges locatives

Message identifiant du débiteur

Indiquer ici, tout message que vous souhaitez voir restitué par votre banque (140 caractères maximum)

Nom du tiers débiteur

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué

Nom du tiers créancier

Description du contrat

Code identification du contrat

A retourner complété et signé à

Office Auxerrois de l'Habitat

12, avenue des Brichères

89000 AUXERRE

Accompagné d'un **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**, **Postal (RIP)** ou de **Caisse d'Épargne (RICE)**

Et avant le 15 du mois en cours afin que votre demande soit prise en compte pour votre prochain loyer.